

Décision 10-D-26 du 28 juillet 2010

relative à des pratiques relevées sur des marchés de travaux groupés de réseaux publics passés par la plate-forme d'achats EDF-GDF Services de Montpellier

Posted on: 30 juillet 2010 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie et des Finances

Dispositif(s)

Pratiques non établies

Entreprise(s) concernée(s)

Travaux électriques du Midi (TEM), Société Nouvelle Électric Flux (SNEF), Entreprise Générale d'Électricité Noël Béranger, Électricité Provence Méditerranée (EPM), Midi Travaux Location (MTL), A. Tropina, SNC Électricité Moderne (devenue Forclum PACA)

Lire

le texte intégral de la décision

685.45 Ko